

M. DE ST. ALDEGONDE AU PRINCE D'ORANGE
(1^{er} décembre 1580).

Monseigneur. Depuis avoir escript les lettres ci-jointes, S. A. n'a encoires peu dépêcher Mons^r de Villers jusques à ce jourd'huy, partie pour les difficultés qui sont tombées au fait de la paix, de façon que au primes le 26^{me} elle a esté conclue et signée de part et d'autre, et partie pour les négoces qui se sont présentés par les dépesches, tant de Mons^r. le Maréchal de Cossé, que de Mons^r de Villeroy, et que depuis S. A. s'est encheminé en ce lieu de Coutras, où elle arriva avecq le Roy et la Royne de Navarre avant-hier vers le midy, avecq ferme intention de récompencer par la diligence par cy-après ce que jusques ores a esté retardé; car il n'attend que la responce du Roy, laquelle estant venue, il veult s'acheminer à Bourdeaulx, pour faire icy partout effectuer la paix, laquelle, pour dire la vérité, sans sa présence ne se pouvoit bonnement mettre en exécution et beaucoup moins maintenir, dont viendroit grand reculement en noz affaires; cependant toutesfois il n'a laissé de mettre ordre à ce qui convient, ainsy que V. Exc. entendra par la lettre que luy-mesme vous escrit. Je puis asseurer V. Exc. qu'il ne tiendra à S. A. que bientost

nous ne serons secouruz. J'ai esté bien aise du retour de Mons^r de Villers par delà, pourceque V. Exc. pourra plus particulièrement entendre de lui tout ce qui s'est passé, comme en aiant esté tesmoing oculaire, *etc.* Je supplie V. Exc. très humblement que incontinent l'on nous envoie le pouvoir de recevoir le serment de S. A. et qu'il n'y ait nul dilay ny retardation de nostre costel, car il importe beaucoup, et si pouvions avoir cela bientost, je ne doute pas que nous accélérions beaucoup les affaires, parquoy j'en supplie de rechief V. Exc., en laquelle je me confie entièrement qu'elle prendra ce fait à cœur, que l'on le face bientost.... Le premier décembre 1580.

PH. DE MARNIX.
